

V.1 du 16/01/2024



Championnats d'Europe Cadets 2024

En vue des Championnats d'Europe Cadets programmés en Albanie du 13 au 15 juin 2024, les athlètes nés en 2010, 2011, 2012, désireux de se positionner devront satisfaire les critères énoncés ci-dessous afin d'être éligibles lors de la commission de sélection prévue à l'issue de l'étape sélective terminale de tests-matches organisée par la fédération.

Les conditions d'éligibilité* :

- Etre né(e) en 2010, 2011 ou 2012 et avoir la nationalité française
 - Avoir participé aux Championnats de France Cadet 2024
- et
- Avoir obtenu les minima internationaux définis dans les critères de sélection
 - Participer à la dernière étape sélective organisée par la fédération le 20 avril

* Sauf dérogation du DTN

Les critères de sélection :

Afin d'assurer la compétitivité des athlètes sélectionnés en Equipe de France pour les Championnats d'Europe Cadets, des minima internationaux ont été définis :

	Points en Cadets
● Les champions de France Cadet 2024	20 Points
● Les autres athlètes éligibles	30 Points

Afin de préserver la santé et l'intégrité physique des jeunes combattants ainsi que pour faciliter la participation aux événements dans les catégories de Poids et Poids/Taille, les minima internationaux peuvent être réalisés dans plusieurs catégories. Le positionnement dans la catégorie pour les Championnats d'Europe Cadets s'effectuera au moment de l'épreuve sélective fédérale prévue le 20 avril au CREPS d'Aix en Provence conformément aux catégories appliquées par la WTE pour l'évènement.

Les compétitions internationales référencées du calendrier WT pour atteindre les minima :

FEVRIER 2024	MARS 2024	AVRIL 2024
04/02 Austria Open (coef 1)	03/03 Bulgaria Open (coef 1)	06/04 Spanish Open (coef 3)
04/02 Fujairah Open (coef 1)	16/03 Belgium Open (coef 3)	
13-14/02 Turkish Open (coef 2)	31/03 Skopje Open Ramus (coef 1)	
25/02 Slovenia Open (coef 1)		

Attribution des points

- Opens Coefficient 1 - 1ère place (10pts) ; 2ème place (6pts) ; 3ème place (3pts)
- Opens Coefficient 2 - 1ère place (20pts) ; 2ème place (12pts) ; 3ème place (6pts)
- Opens Coefficient 3 - 1ère place (30pts) ; 2ème place (18pts) ; 3ème place (10pts)

Seules les médailles obtenues après avoir remporté un minimum d'un combat seront prises en compte

Les clauses :

Les athlètes s'inscrivant dans le parcours de positionnement s'engagent à respecter le Charte d'Ethique et de Déontologie des Equipes de France de Taekwondo. Tout manquement à ces principes pourra entraîner l'exclusion de l'athlète du processus de sélection

La Direction Technique Nationale se réserve le droit de modifier, ajuster ou compléter les critères de sélection et/ou le calendrier des compétitions du parcours de positionnement énoncés si des circonstances exceptionnelles, des modifications du calendrier international, des changements réglementaires ou des considérations logistiques le nécessitent. Tout changement sera communiqué aux candidats concernés de manière transparente et équitable.